

L'existence du prétendu canal des Terreaux ne peut donc se prouver par les documents du Cartulaire; il reste une supposition dénuée de toute espèce de preuve.

L'argument tiré de l'inscription *In Canabis* a encore moins de portée.

En effet, l'existence à Lyon d'un quartier appelé *In Canabis* avait été révélée par une inscription citée par Gruter (1601) comme existant à Rome en tête du pont Saint-Barthélémy. On ignorait alors quelle était la situation de cette *cannehière*, et Ménestrier s'est cru fondé à la placer aux Terreaux le long du canal qu'il patronnait. Mais aujourd'hui cette supposition n'est plus permise. Deux nouvelles inscriptions trouvées en 1829 près de leur lit de pose, sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Michel et en face du vieux port de ce nom, témoignent que le quartier *In Canabis* était à cet endroit.

MINTHATIO. M. FIL.  
 VITAL). NEGOTIAT. VINARI  
 LVGV. IN. KANABIS. COS  
 SIST. CVRATVRA. EIVSDEM  
 CORPOR. BIS. FVNCT. ITEM  
 O. NAVTAE. ARAR. E. NAVIC  
 PATRONO. EIVSD. CORPOR  
 PATRON. ECL. R. IIIIII VIR VTR  
 CLAR. FASSOB. LVGV. COK  
 SIST. CVIORDO. SPLBNDIDIS  
 SIMVS CIVITAT. ALBENSIM  
 CONSESSVM. DEDIT  
 NEGOTIATORES. VINARI  
 JN. KANAB. CONSIST. PA  
 OI. CVIVS. STATVAE CED...  
 TIONE. SPORTVL X  
 DEDIT.

C. APRONIO  
 APRONI  
 BLANDI FIL.  
 RAPTORI  
 TREV ERO  
 DEC. EIVSD CIVITATI  
 N. ARARICO. PATRONO  
 EIVSDEM. CORPORIS  
 NEGOTIATORES VINARI  
 LVGV. CONSISTENTES  
 BENE. DE. SE. MERENTI  
 PATRONO  
 CVIVS. STATVAE. DEDICA  
 TIONE. SPORTVS. AS  
 DED. NEGOT. SING. CORP. XV.

Nous rappellerons qu'on a trouvé dans la Saône, en face de cet endroit, la jambe d'un cheval en bronze de grandeur naturelle, la jambe d'un autre cheval également en bronze, le bras droit d'une statue, etc., que dans le voisinage de Saint-Michel on a découvert divers débris antiques, mosaïques, tronçons de colonnes, bas-reliefs, etc.